CONSEIL MUNICIPAL TROISIEME SEANCE DE 1987 JEUDI 23 JUILLET

L'an mil neuf cent quatre-vingt-sept, le JEUDI 23 JUILLET à 17 H 05, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en TROISIEME SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de M. Auguste LEGROS, Maire de la Commune de Saint-Denis, Officier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Camille BOURHIS - Eric BOYER - Aristide PAYET - Frantz FONTAINE - Jean Marie DUPUIS - Gérard LEFEVRE - Mmes Florelle LAMANDE - Gabrielle FONTAINE - Mogine BLARD - MM. Gilbert MANES - Daniel BOX -René Paul VICTORIA - Maxime RIVIERE - Jack AFFEJEE - Jean Denis MAHE - Jean Marc NATIVEL - Mme André PAYET - MM. Paul PAYET - Ibrahim Daoud DINDAR - Raoul HOARAU - Michel VITRY - Jean Marie DE LA HOGUE - Nicolas MOUTOUSSAMY - Fred TANDRYA - Mme Rose Mai TURENNE - MM. Issop PATEL - Abdoul Hack AFFEJEE - Jean HIN TUNG - François FERRERE - Serge PERSONNE - Mmes Paule BRUNIQUET - Eliane OLLIVIER - Marie Claude DUPUIS- MM. Axel KICHENIN - Alexandre DE BALBINE -André LICHARDY - Gilbert ANNETTE - Mickaël NATIVEL - Jules RAUX - Jean Pierre HOARAU - Guy Max ZITTE

Etait représenté:

M. Maurice CHANE KUNE par M. Fred TANDRYA Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

bération a été Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1984 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans bre de Conseil- le sein du Conseil. M. Aristide PAYET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :



NOTA: Le Maire cer-

tifie que le compte rendu

de cette déli-

affiché à la

et que le nom-

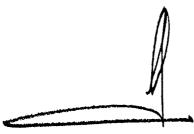
lers présents

a été de 43/55

porte de la

Mairie de

Saint-Denis le 28.07.1987,



LE MAIRE Auguste LEGROS